

Qui épurera enfin la Commission de régulation de l'énergie ?

écrit par Maxime | 4 mai 2024

La présidente



Emmanuelle WARGON
Présidente

Le collègue



Anthony CELLIER
Commissaire



Ivan FAUCHEUX
Commissaire



Valérie PLAGNOL
Commissaire



Lova RINEL RAJAOARINELINA
Commissaire

La présidente



Emmanuelle WARGON
Présidente

Le collègue



Anthony CELLIER
Commissaire



Ivan FAUCHEUX
Commissaire



Valérie PLAGNOL
Commissaire



Lova RINEL RAJAOARINELINA
Commissaire

Ils sont cinq, cinq à nous tenir en laisse, nous qui sommes des millions.

Cinq à décider si oui ou non on pourra finir nos fins de mois, dont leur présidente Emmanuelle Wargon.

<https://resistancerepublicaine.com/?s=wargon>

A vrai dire, on pourrait l'appeler « la commission Wargon », voire « Wargon » toute seule car les 4 autres inconnus semblent **des hommes et des femmes de paille**.

Cinq à pratiquer cette forme de torture qu'est l'envolée des prix, en plus de la majorité parlementaire qui, elle, décide de rajouter une couche épaisse de taxes par-dessus sous prétexte de discipliner le citoyen qui s'amuserait à gaspiller le gaz ou l'électricité.

Torture car lorsqu'on a installé une chaudière à gaz ou des radiateurs électriques, on ne compte pas les mettre au rebut de sitôt tant qu'ils fonctionnent. Pour un budget moyen, c'est toujours un lourd investissement.

Torture car les travaux d'amélioration énergétique d'un logement sont parfois difficiles à réaliser au niveau technique et de toute façon, toujours coûteux.

Le dispositif « ma prime rénov » censé aider à payer n'a été que très peu sollicité car c'est une usine à gaz incompatible avec le fonctionnement des entreprises de construction, qui laissent un court délai pour accepter les devis.

<https://www.boursorama.com/patrimoine/actualites/maprimerenov-pourquoi-la-refonte-du-dispositif-de-renovation-energetique-est-un-echec-662b64f3eb97b1dec87afddd46207c20>

Il est désormais de notoriété publique que « ma prime rénov » n'avait qu'un but, faire culpabiliser les ménages n'ayant pu rénover leur logement.

Ils sont donc cinq à nous avoir contraints à baisser le thermostat de 5 degrés pour pouvoir faire face.

Cinq à être responsables de l'accroissement des acariens et punaises de lit dans les logements, sources de problèmes de santé.

Quant vous devez chauffer à 18 degrés et que cela vous coûte aussi cher que quand vous chauffiez à 23, logiquement vous aérez moins votre logement aussi et favorisez une humidité excessive propice à leur développement.

Le réflexe d'aérer après une douche la salle de bains (je ne parle même plus de bain puisque le bain, moment de détente autrefois autorisé, est criminalisé depuis comme une dépense d'eau excessive), le réflexe d'aérer la chambre après une nuit de sommeil, le réflexe d'aérer la cuisine après une cuisson d'aliments dégageant de la vapeur... tous ces réflexes qui permettaient de faire baisser le taux d'humidité d'une maison ont eu tendance à disparaître peu à peu car on sait que la facture d'électricité ou de gaz sera d'autant plus lourde à payer quand l'air froid entrant l'hiver fait baisser la température de 2 degrés.

Déjà, il y a ce nom pompeux, qui laisse entendre que cet organe serait neutre, purement objectif : « commission de régulation de l'énergie ».

Réguler, c'est le mot clé du langage administratif pour désigner une action censée aller dans la modération des excès du libéralisme.

Les autorités administratives de régulation sont censées incarner la voie de la sagesse, de la conciliation, permettant de défendre le faible contre le fort sans abandonner le principe du libéralisme.

Sauf qu'en l'espèce, il s'agirait de réguler les prix déments auxquels voudraient nous assujettir des acteurs économiques largement ou majoritairement détenus par l'Etat !

On perçoit très vite que ce n'est qu'un simulacre de régulation et que cette officine n'a en réalité pour but que de légitimer cette grande distribution de couleuvres qu'on nous enfile dans la gorge depuis sa création.

Ce bidule a été créé en l'an 2000 dans le cadre de la transposition de directives européennes.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_de_r%C3%A9gulation_de_l%27%C3%A9nergie

Il est actuellement présidé par Emmanuelle Wargon, une Macronienne qui a été ministre du logement et secrétaire d'état de l'écolo... autrement dit une militante anti-immobilier, comme leur gourou à tous Emmanuel Macron qui rêve de voir les Français réduits à louer une partie de leur habitation à des migrants pour arriver à joindre les deux bouts (un moyen pratique de loger tous ces migrants qui se révèlent très exigeants quant à la qualité de l'accueil : <https://resistancerepublicaine.com/2024/04/27/des-migrants-a-fghans-loges-a-1-e-le-metre-carre-dans-un-ehpad/>).

Chaque famille française disposant d'au moins une chambre d'ami sera peu à peu contrainte à devoir faire famille d'accueil pour migrants, sauf les plus riches comme Wargon, ancienne directrice de Danone, qui arriveront toujours à payer leurs frais d'énergie.

Sous cette étiquette de « commission de régulation de l'énergie », se dissimule finalement une planque, dans la mesure où les 5 qui y siègent ne sont responsables de rien !

Ils ne sont pas responsables politiquement puisqu'ils ne sont pas élus. Ils sont nommés pour 6 ans non renouvelables

donc ne craignent absolument pas les changements politiques.

Ils peuvent décider de maintenir les prix de l'énergie à des niveaux démentiels sans aucune sanction politique, puisque contrairement à des élus du peuple, au moins en théorie, ils ne risquent pas de perdre leur mandat.

De plus, celui-ci n'étant pas renouvelable, cela ne les incite pas à faire preuve de la modération attendue d'un organe de régulation.

Ils ne sont pas responsables civilement du préjudice qu'ils nous causent en maintenant les prix à des niveaux élevés puisqu'ils agissent au nom d'une autorité censée être indépendante.

La personnalité morale de la CRE fait donc écran et empêche d'agir contre eux à titre personnel :

<https://www.senat.fr/leg/ppl05-285.html>

*« La Commission de régulation de l'énergie **dispose de la personnalité morale et de l'autonomie financière**. Son budget est arrêté par le collège sur proposition du directeur général. Les dispositions de la loi du 10 août 1922 relative à l'organisation du contrôle des dépenses engagées ne lui sont pas applicables ».*

Qu'on ne s'étonne donc pas que la CRE continue à nous étrangler malgré la baisse des cours du gaz en particulier, qui n'a eu aucun impact sur la facture du consommateur, alors que la hausse, elle, est toujours répercutée !

Le motif officiel est que les consommateurs de gaz étant moins nombreux depuis qu'il est interdit d'installer des chaudières à gaz, le coût de l'entretien du réseau se diluerait moins entre les consommateurs, ce qui justifierait le maintien de prix élevés.

On a affaire à des experts en rhétorique, surtout si l'on

songe que Wargon était directrice de la communication chez Danone, autrement dit lobbyiste chargée de faire vendre toute la crotte que produit cet industriel...

Elle est issue du moule élitiste qui n'en a que faire du peuple : « diplômée de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris, promotion 1992), de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po) et de l'École nationale d'administration (ENA, promotion Marc-Bloch – même promotion que celle de l'ancien Premier ministre Édouard Philippe) ».

Des gens qui ont les dents longues et sont experts en manipulation du peuple.

D'une manière ou d'une autre, ils ont décidé qu'ils laisseraient les prix à un niveau élevé, en le justifiant soit par une hausse des cours soit par une baisse du nombre de consommateurs, n'étant pas à une contradiction près puisque de toute façon, ils ne doivent pas rendre de compte au peuple et n'ont rien à craindre. Une baisse de la demande a forcément une conséquence sur les prix de l'offre mais par la magie de la pseudo régulation de la CRE, l'offre n'a pas à faire l'effort de s'adapter !

La Wargon a cependant bien compris que pour continuer à manger dans les bonnes gamelles, il faudrait qu'elle aille dans le sens du vent et ne pas contrarier la Macronie et ses alliés, de LFI à LR...

Le but de la manoeuvre est de maintenir un niveau élevé de prélèvement afin de nous appauvrir. Plus nous sommes pauvres, plus nous sommes à leur merci pour être familles d'accueil de migrants.

Les sommes perçues par les fournisseurs d'énergie reviennent ensuite en grande partie à l'Etat et le maintien d'un niveau élevé de prélèvement réalise ainsi un impôt déguisé, en plus des taxes votées au Parlement.

Seuls des élus « populistes » pourront inverser la tendance en dégageant l'énarque macroniste Wargon et les 4 inconnus qui lui tournent autour dans ce bidule afin que la prétendue régulation puisse désormais bénéficier réellement au citoyen consommateur...

Maxime